

Réception par le préfet : 18/09/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 10 septembre 2024

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	13	18

Date de la convocation : 06 septembre 2024

Date d'affichage de l'ordre du jour : 06 septembre 2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le dix septembre à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du six septembre deux-mil-vingt-quatre, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.

Étaient présents :

Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur CAUCHOIS Philippe, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur JAMES Rémy, Madame LECOQ Annie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Monsieur RAIMBAULT Daniel, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Madame BOULIER Claude a donné pouvoir à Monsieur COUILLER Jean-Paul.
 Monsieur DELAMARE Dominique a donné pouvoir à Madame SAHUT Géraldine.
 Madame DELESTRE Nathalie a donné pouvoir à M. POTHÉRAT Frédéric.
 Monsieur GAUDICHON Vincent a donné pouvoir à Madame LECOQ Annie.
 Madame NÉE Amélie
 Monsieur PELFRÈNE Daniel a donné pouvoir à Madame OSMONT Marie-Claire.

Secrétaire de séance :

Monsieur RAIMBAULT Daniel a été nommé secrétaire de séance.

**2024 / 082 – DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT HISTOLOGE DANS LA MISSION DE LUTTE
 CONTRE L'HABITAT DÉGRADÉ**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un nouvel outil visant à faciliter le signalement et le traitement des situations d'habitat dégradé est accessible aux communes depuis le 1^{er} septembre 2024. L'utilisation de cet outil se fait via une plateforme dématérialisée nommée Histologe.

Afin d'activer l'accès de la commune de Roumare à cette plateforme, la DDTM demande de désigner un référent chargé de cette mission d'alerte sur des situations d'habitat dégradé.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉSIGNE Madame SAHUT Géraldine comme référente Histologe chargée de la mission d'alerte sur les situations d'habitat dégradé.

Le secrétaire de séance, Daniel RAIMBAULT

Pour extrait certifié conforme
 Le Maire, Jean-Paul COUILLER



Date d'affichage de la présente délibération

Le 18 septembre 2024